

MARS 2023

N° 39

LES TOITS DU LOING

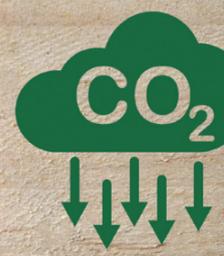
LE JOURNAL DE L'OPH VAL DU LOING HABITAT



val du
LOING
HABITAT

DOSSIER

Écogestes : vivre mieux
et dépenser moins



SOMMAIRE

ÉVÉNEMENTS	3
DOSSIER	4
CONSTRUCTION	6
RAPPEL	7
REGARDS	8

LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis 2022, Val du Loing Habitat privilégie, a minima, pour ses constructions neuves la réglementation environnementale RT-2020, et dès que cela est possible, la norme RT-2025, visant à réduire l'usage des énergies fossiles ainsi que l'impact des bâtiments sur l'environnement. Ces réglementations permettent d'améliorer la qualité de vie dans les logements tout en réduisant les factures énergétiques des ménages. Dès la phase de conception des logements, VLH s'engage auprès du certificateur sur les performances énergétiques des logements. Celles-ci sont confirmées lors de la livraison de chaque résidence.

Au quotidien, chacun a la possibilité de poursuivre la démarche écoresponsable, menée par Val du Loing Habitat, en appliquant certains éco-gestes. Ces petits gestes écologiques permettent une réduction des consommations d'énergie, afin de faire des économies sur ses factures et de réduire son empreinte carbone. Car prendre de bonnes habitudes pour réaliser des éco-gestes, c'est prendre conscience des conséquences sociales et environnementales de chacune de nos actions. En quelque sorte, c'est adopter un comportement écocitoyen.

C'est pourquoi, nous avons souhaité, à travers ce nouveau numéro des Toits du Loing, consacrer un dossier spécial à cette thématique qui nous tient à cœur depuis de nombreuses années déjà.

Distribution d'un tout nouveau guide pour bien appréhender les éco-gestes du quotidien, campagne de sensibilisation via un affichage tout au long de l'année, organisation d'ateliers en partenariat avec ENDIS, sont autant d'actions que nous poursuivrons en 2023.



Par ailleurs, ces derniers mois ont été riches en rencontres puisque nous avons eu le plaisir de vous retrouver sur différents événements, que cela soit lors de la célébration de la fin du projet ANRU, organisée par la Ville de Nemours, lors de la journée de la propreté ou encore lors de l'opération « boules à oiseaux » sur le quartier prioritaire du Mont Saint-Martin à Nemours avec les enfants du Centre Social.

J'espère que vous avez passé de très belles fêtes de fin d'année et que vous apprécierez la lecture de votre nouveau numéro des Toits du Loing qui revient notamment, et comme à son habitude, sur les projets de construction en cours.

Je vous souhaite à tous et à toutes une excellente lecture !

CLAUDE JAMET
Président de Val du Loing Habitat



Connaître votre satisfaction

En 2003, le Mouvement HLM s'est engagé dans une dynamique de mesure de la qualité de service à travers la réalisation, tous les 3 ans, d'une enquête de satisfaction auprès des locataires pour connaître leur avis.

Pour rappel, en 2019-2020, la démarche collective réalisée par l'AORIF (l'Union Sociale pour l'Habitat d'Ile-de-France) avait réuni 40 organismes Franciliens, dont Val du Loing Habitat. C'est dans ce cadre qu'une enquête téléphonique sera menée auprès des locataires de Val du Loing Habitat au cours du mois de juin. Certains d'entre vous seront contactés par téléphone pour répondre à un questionnaire de satisfaction.

Les entretiens seront anonymes et réalisés par des professionnels indépendants : à aucun moment nous ne connaissons le nom des personnes interrogées. Vos réponses sont très importantes car elles nous permettront de définir les actions prioritaires pour améliorer la qualité de nos services et connaître les domaines qui vous apportent pleine satisfaction.

Nous vous remercions par avance du temps que vous accorderez à ces enquêteurs.



ÉVÉNEMENTS



Des célébrations à la hauteur du projet

Lundi 3 octobre 2022, la Ville de Nemours célèbre la fin du projet ANRU au cœur du quartier du Mont Saint-Martin.

Pour rappel, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) finance et accompagne les collectivités et les bailleurs sociaux pour mettre en œuvre de vastes projets de rénovation des quartiers les plus vulnérables. Il s'agit de transformer ces quartiers en profondeur, en intervenant sur l'habitat, mais aussi en les désenclavant et en favorisant la mixité sociale.

M. Claude JAMET, Président de Val du Loing Habitat était présent lors de cet événement, accompagné notamment de Mme Valérie Lacroute, Maire de Nemours, de M. Roger Karoutchi, ancien ministre et premier Vice-Président du Sénat, de Mme Nadège Baptista, Préfète à l'égalité des chances, de M. Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-Président de la Région Île-de-France, de M. Frédéric Valletoux, Député de la 2^{ème} circonscription de Seine-et-Marne, de M. Denis Jullemier, Vice-Président du Département de Seine-et-Marne, de Mme Catherine Vautrin, Présidente de l'ANRU, ainsi que de M. Philippe Roux, Adjoint au maire de Nemours.

C'est dans ce cadre qu'un parcours-visitte du Mont Saint-Martin était organisé par la Ville de Nemours afin de mettre en lumière les profondes transformations opérées sur le quartier entre 2008 et 2022.

Val du Loing Habitat tient de nouveau à remercier la Ville de Nemours pour son invitation ainsi que l'ensemble des partenaires, financeurs et collaborateurs, sans qui il aurait été impossible de mener à bien ce projet de grande envergure qui aura permis de préserver l'environnement, de diminuer la facture énergétique et d'améliorer significativement le cadre de vie des habitants. Preuve que le logement social peut être aussi beau que fonctionnel.

→ Le projet ANRU pour Val du Loing Habitat, c'est :

- 211 logements déconstruits
- 1375 logements résidentialisés
- 1147 logements réhabilités
- 159 logements neufs construits ou en acquisitions-amélioration
- Un investissement de 80 millions d'euros



Journée de la propreté à Nemours

À l'occasion de la Journée de la propreté qui s'est tenue le samedi 24 septembre 2022, la Ville de Nemours, en partenariat avec Val du Loing Habitat et le SMETOM, a mis à disposition tout au long de la journée une déchetterie mobile sur le Parvis de l'Espace Culturel du Mont Saint-Martin à Nemours.

Les habitants du quartier ont donc pu profiter du service de déchetterie mobile pour se débarrasser de leurs encombrants. Propice aux échanges, cette opération autour de la thématique de l'écologie et de la seconde vie des objets était organisée sous la forme d'un village réunissant différentes initiatives : une boutique éphémère de vente d'objets issus de la revalorisation, un nettoyage du quartier encadré par l'association Al Anwar, ainsi qu'un atelier de

co-réparation de vélo proposé par ProVélo SudIDF.

Plusieurs stands à proximité de la déchetterie ont permis aux équipes de sensibiliser au tri sélectif et de distribuer aux habitants des éco seaux à utiliser à la maison pour les déchets verts ainsi que des cendriers de poche et des sacs-poubelles pour les crottes de chien.

Une journée profitable à tous puisque ce type d'action, en plus d'être utile aux habitants, permet de lutter contre le dépôt sauvage d'ordures ménagères.



Opération « boules à oiseaux »

Val du Loing Habitat a de nouveau participé aux opérations sur le quartier prioritaire du Mont Saint-Martin avec les enfants du Centre Social, aux côtés de la Ville de Nemours.

C'est ainsi que le 18 janvier dernier, une dizaine d'enfants du quartier ont déposé des boules de graisse pour oiseaux sauvages sur les résidences Fresnes, Symphorine, Charmes, Abelia, Coquelicots, Cerisiers et Claude Monet. Ces boules à oiseaux, destinées à les nourrir, avaient été préalablement préparées avec leurs animateurs afin de les fixer solidement sans risquer de blesser moineaux et mésanges.

Cette opération a permis de sensibiliser les enfants sur l'intérêt de nourrir de la sorte les petits oiseaux et, inversement, de ne pas nourrir les pigeons ni les chats errants.

Le circuit fut également l'occasion de croiser des habitants de tout âge et d'échanger en ce sens autour de cette thématique. Enfin, l'atelier « boules à oiseaux » s'est soldé par une activité permettant de découvrir

les différentes espèces d'oiseaux qui peuplent nos résidences. Un événement pédagogique qui aura su ravir les petits comme les plus grands !



DOSSIER

Écogestes : vivre mieux et dépenser moins

Se développer, oui...mais durablement !

Depuis de nombreuses années, VLH intègre au cœur de tous ses projets une démarche globale de développement durable. Ces actions permettent de préserver l'environnement, de diminuer la facture énergétique et d'améliorer le cadre de vie des locataires.

C'est dans ce but notamment que le 15 mars 2019, VLH a fait réaliser des travaux d'isolation des réseaux de chauffage et d'eau chaude ainsi que des planchers bas de 1 443 logements, essentiellement sur le quartier du Mont Saint-Martin à Nemours. L'objectif est d'impacter à la baisse la consommation d'énergie fossile et ainsi les charges des locataires liées au chauffage.

Aujourd'hui, près de 70% des logements de Val du Loing Habitat sont neufs et certifiés "Habitat & Environnement", ou ont été réhabilités

avec un label BBC Effinergie. Ces logements ont été conçus pour concilier confort, maîtrise des charges et respect de l'environnement. La certification est une démarche volontaire qu'entreprend Val du Loing Habitat pour un meilleur confort des locataires dans leur logement. Nos constructions sont donc évaluées par un organisme indépendant afin de faire valider la qualité de notre programme immobilier neuf ou réhabilité. Avoir un logement certifié vous assure un confort acoustique et thermique, une qualité des équipements et une meilleure maîtrise des charges.

Au quotidien, nous avons tous la possibilité de poursuivre la démarche écoresponsable, menée par Val du Loing Habitat, en appliquant certains écogestes.

Écogestes : adoptons les bons réflexes

Un écogeste est un geste simple et banal de la vie de tous les jours comme aller au travail, faire la cuisine, se laver, jardiner, faire ses courses, un geste que chacun de nous peut faire afin de diminuer la pollution, améliorer son environnement et réduire ses factures énergétiques.

Plus largement, réaliser un écogeste, c'est prendre en considération les valeurs qui fondent le développement durable : la protection de l'environnement, l'équité sociale, la solidarité, le principe de responsabilité et de précaution. Si les effets d'un geste écoresponsable peuvent sembler dérisoires lorsqu'ils sont observés de façon isolée, ils deviennent notables lorsque ce même geste est démultiplié à grande échelle. La notion d'écogeste est corrélée à l'idée que chacun peut, à son échelle, agir.



VLH vous accompagne dans cette démarche

Par la distribution d'un guide dédié :

Sensibiliser ses locataires à la pratique de ces écogestes est plus que jamais une priorité pour VLH. Pour vous accompagner dans cette démarche écocitoyenne, nous avons décidé de refondre notre « Guide de la citoyenneté locative » afin que celui-ci soit davantage axé sur la mise en pratique de gestes écologiques simples et efficaces à adopter facilement dans son logement.

Ce livret a été conçu pour concilier confort, maîtrise des charges et respect de l'environnement. Les conseils que vous y retrouverez à l'intérieur vous permettront de faire de véritables économies sur vos factures énergétiques : gestion du chauffage, maîtrise de sa consommation d'eau, optimisation de son éclairage, sont autant d'axes qui y sont abordés dans le détail.

Ce guide vous sera remis très prochainement en boîte aux lettres et sera consultable directement depuis la rubrique **JE SUIS LOCATAIRE** de notre site internet www.valduloinghabitat.fr.

Par la mise en place d'une campagne d'affichage :

Afin de sensibiliser ses locataires aux écogestes tout au long de l'année, VLH va mettre en place une campagne d'affichage. Ainsi, vous retrouverez régulièrement dans vos halls d'immeuble une série d'affiches destinées à mettre en avant certains gestes simples à mettre en place dans son logement pour limiter sa consommation énergétique. Cette campagne de sensibilisation sera répartie entre les différentes thématiques abordées dans le nouveau guide lié aux écogestes (éclairage, air, chauffage, eau).

Par l'organisation d'ateliers avec notre partenaire ENEDIS :

Pour vous aider à mieux appréhender et appliquer ces écogestes, Val du Loing Habitat organise, en partenariat avec ENEDIS et avec la participation de Seine-et-Marne Environnement, un atelier gratuit le 20 avril 2023 de 14h à 16h au sein de notre agence de proximité située au 48, rue de Chérelles à Nemours.

ENEDIS, filiale à 100 % d'EDF chargée de la gestion et de l'aménagement de 95 % du réseau de distribution d'électricité en France, animera cet atelier qui vous permettra de comprendre la différence entre producteur et distributeur d'énergie, d'apprendre à optimiser l'utilisation de vos compteurs (type Linky) et donc de faire des économies sur votre facture d'électricité. Certains écogestes faciles à appliquer seront présentés et des supports visuels vous seront remis à la fin de cet atelier.

Le nombre de participants étant limité, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire au préalable à l'adresse mail suivante : igoudal@valduloinghabitat.fr.



DOSSIER

Écowatt, votre météo de l'électricité pour une consommation responsable



Écowatt est un dispositif citoyen qui permet aux Français, entreprises et collectivités de consommer l'électricité au bon moment et ainsi de réduire les risques de coupure d'électricité en France.

Véritable météo de l'électricité, Écowatt qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs français. À chaque instant, des signaux clairs guident les consommateurs pour adopter les bons gestes afin de limiter la consommation nationale d'électricité. Un dispositif d'alerte indique les périodes où les Français sont appelés à réduire ou décaler leur consommation d'électricité pour éviter les coupures ou en réduire leur durée.

Chaque geste compte et peut avoir un véritable impact

Chacun d'entre nous a le pouvoir de réduire sa consommation d'électricité, et donc sa facture énergétique, en adoptant des gestes simples.

Ces éco-gestes peuvent avoir un véritable impact. Par exemple, si tous les foyers français éteignaient une ampoule, cela permettrait d'économiser jusqu'à 600 MW à l'échelle du pays, soit la puissance d'une centrale au charbon ; ou l'équivalent de la consommation d'une ville de 600 000 habitants (Toulouse). Lors des alertes rouges Écowatt, l'adoption des éco-gestes peut permettre d'éviter les coupures ou d'en réduire la durée.

Agir... mais au bon moment

Écowatt vous permet de savoir à quel moment agir pour éviter les coupures.

De manière générale, en hiver, il y a deux moments dans la journée où la consommation des Français augmente fortement :

- Entre 8h et 13h au moment où les Français débutent leur journée et lorsque l'activité économique s'accroît.
- Entre 18h et 20h notamment lorsque les Français regagnent leur domicile (appareils électroménagers mis en fonctionnement et chauffage très sollicité), que certains salariés sont encore au bureau et que sont mis en route les éclairages publics.

Réduire et/ou décaler

C'est donc durant ces périodes qu'il est particulièrement important :

- De réduire sa consommation lorsque c'est possible (chauffage ou éclairage, par exemple).
- De décaler sa consommation : recharge des voitures électriques en dehors des heures de pointes, report d'un process industriel, etc...

Quels sont les gestes les plus efficaces ?

Durant les pics de consommation, le plus efficace est d'agir :

- Sur le chauffage (lorsque cela est possible).
- L'éclairage.
- L'utilisation des appareils électroménagers.

Pour en savoir plus, téléchargez l'application ÉcoWatt ou rendez-vous sur www.monecowatt.fr.

LES FAUSSES BONNES IDÉES



NON, je ne bouche pas les grilles d'aération VMC ou VNC

Boucher les aérations va augmenter le taux d'humidité de votre logement et provoquer de la moisissure.



NON, je n'allume pas le four pour chauffer mon intérieur

Allumer le four en guise de chauffage est contre-productif et aura pour résultat une hausse des charges, une possibilité de fuite de gaz, ainsi qu'un possible risque d'intoxication au monoxyde de carbone.



NON, je n'utilise pas de chauffage d'appoint

Utiliser un chauffage d'appoint augmente les dépenses en énergie car ils sont bien plus énergivores que le chauffage central.



NON, je n'éteins pas mon ballon d'eau chaude si je m'absente pour la journée

Éteindre son ballon d'eau chaude n'est nécessaire que si l'on s'absente plus de 2/3 jours, il ne faut donc pas l'éteindre à chaque absence.



N'oubliez pas d'aérer régulièrement votre logement même en hiver

Aérer le logement est primordial même en hiver car cela permet de renouveler l'air de son intérieur et d'éviter les problèmes d'humidité.

Appel à participation pour le tournage d'une vidéo de sensibilisation :

Dans le cadre de son opération de sensibilisation aux éco-gestes, Val du Loing Habitat souhaiterait, au travers d'une vidéo dédiée, mettre en situation ses locataires à la pratique de gestes écologiques du quotidien.

Nous souhaiterions recueillir vos témoignages, vos conseils et astuces pour réduire ses factures énergétiques afin de pouvoir les partager au plus grand nombre. Mais pour cela, nous avons besoin de vous !

Si vous souhaitez participer au tournage de cette vidéo, il vous suffit de nous contacter par mail à communication@valduloinghabitat.fr.



APPEL À PARTICIPATION
POUR LE TOURNAGE D'UNE VIDÉO DE SENSIBILISATION

CONSTRUCTION

Point d'avancement des opérations

• Darvault

La livraison de la « Résidence du Saut du Loup », située Route de Montereau à Darvault, est retardée en raison notamment de l'absence de raccordement aux différents concessionnaires (Orange, électricité, assainissement). La résidence est raccordée au réseau ENEDIS depuis mars 2023. La livraison devrait pouvoir intervenir au cours des prochains mois. La résidence se composera de 13 maisons individuelles (T4 et T5) avec des jardins.

• Fontainebleau – Domaine des Monarques - bâtiments « Éléphant »

Les 28 logements sont situés dans un des bâtiments composant une résidence en copropriété. Ils sont répartis dans 2 cages d'escaliers et possèdent tous un emplacement de stationnement situé dans le parking souterrain de la résidence. Les équipes de VLH visitent régulièrement les logements afin de vérifier l'avancement et la qualité des travaux. Ainsi, la résidence devrait être livrée avant la fin du 1^{er} semestre 2023.

• Nonville

Cette résidence comprendra 28 logements locatifs sociaux individuels allant du T2 au T5 situés Route de Fontainebleau à Nonville. Le dossier de consultation des entreprises est en cours d'écriture. Mais face au contexte économique actuel, les équipes de VLH et de la maîtrise d'œuvre recherchent des pistes d'économies au travers de solutions techniques alternatives pour optimiser les coûts des travaux. Les travaux devraient pouvoir débuter à partir du 4^e trimestre 2023.

• Saint-Pierre-lès-Nemours

Cette résidence, située au 44 rue de la gare à Saint-Pierre-lès-Nemours, comprendra 18 logements. Après de nombreuses investigations techniques pour vérifier la qualité et l'état des bâtiments construits pour partie par le promoteur, qui depuis a fait faillite, plusieurs malversations ou non-conformités des travaux nécessitent de recourir à l'assurance DO pour faire prendre en charge les reprises de non-conformités. Lorsque ces travaux de réparations seront réalisés, les travaux d'achèvement pourront avoir lieu.

• Bagneaux-sur-Loing

Secteur 1 – 43 à 73 rue Fromonceau

Au regard du coût des énergies, une nouvelle étude de faisabilité énergétique pour le choix du mode de chauffage et de l'eau chaude a été lancée pour adapter le projet à la conjoncture actuelle. Le permis de construire modificatif sera déposé sur cette nouvelle base. La conception de ce programme se poursuit pour optimiser les bâtiments, les espaces extérieurs et les logements.

Les pavillons individuels de la rue des Praillons

La pandémie de Covid-19 a eu un impact fort sur le coût de l'opération, contraignant Val du Loing Habitat à réadapter son dossier de consultation des entreprises. Une nouvelle consultation pour désigner un nouveau maître d'œuvre est actuellement en cours.

Le semi-collectif de la rue des Praillons et les secteurs 2 et 3 – 13 à 43 rue Fromonceau

Du fait de conditions économiques défavorables, le projet de démolition-reconstruction du secteur 3 du 13 au 25 rue Fromonceau ainsi que le projet de réhabilitation des 56 logements sont abandonnés au profit d'une réhabilitation globale de 196 logements (regroupant les collectifs et semi-collectifs des rues Praillons et Fromonceau). Les études et la recherche de prestataires ont démarré afin d'apporter des solutions techniques et économiques permettant la réalisation du projet pour 2024.

• Saint-Mammès

Val du Loing Habitat a signé le 14 novembre 2022 l'acquisition en VEFA d'un programme immobilier à Saint-Mammès avec le promoteur Pierreval. Il s'agit d'une résidence composée de 2 bâtiments collectifs en R+1 comprenant 32 logements (PLUS-PLAI et PLS) ainsi que 32 places de parkings en cœur d'îlot. Les logements auront presque tous un espace extérieur (balcons, terrasses ou jardin). Les logements au RDC disposeront

d'un jardin et certains logements donnant sur rue auront même un accès privatif. Les caractéristiques architecturales de cette résidence ont été travaillées pour s'intégrer dans l'environnement urbain et pavillonnaire du cœur de village de la commune de Saint-Mammès. Les travaux de démolition des bâtiments existants ont démarré en janvier 2023. La livraison est prévue au 2^e semestre de 2024.

LA RÉSIDENCE DU SAUT DU LOUP À DARVAULT



MODÉLISATION DE LA FUTURE RÉSIDENCE À SAINT-MAMMÈS



CHANTIER DE LA FUTURE RÉSIDENCE À SAINT-PIERRE-LÈS-NEMOURS



CHANTIER DE LA RÉSIDENCE DU DOMAINE DES MONARQUES À FONTAINEBLEAU



RAPPEL

Ensemble, luttons contre les nuisibles



VLH prend très au sérieux la possible prolifération de nuisibles au sein de son parc de logements.

Si vous constatez la présence de rats, de punaises de lit ou de cafards, un mode d'emploi mis à votre disposition dans la rubrique « JE SUIS LOCATAIRE » de notre site internet www.valduloinghabitat.fr vous permet d'identifier et de comprendre rapidement l'origine de leur venue. Vous trouverez également des conseils pour les éradiquer de manière simple et efficace. L'apparition de ces petites bêtes n'est pas forcément due à un mauvais entretien de votre logement, plusieurs causes sont possibles.

Nous vous rappelons également que, si vous récupérez des objets, matelas, vêtements de seconde main, ces acquisitions doivent subir un lavage

exigeant afin d'éviter la prolifération de nuisibles.

N'ayez pas peur de nous remonter l'information, nous sommes là pour vous aider !

Pour cela, il vous suffit de contacter le gardien. Il vous orientera vers notre prestataire qui s'occupera de la désinfestation définitive de votre logement. En cas d'intervention préventive du prestataire, sachez que les produits utilisés lors de cette intervention sont inoffensifs pour l'humain comme pour les animaux de compagnie.

Val du Loing Habitat intervient uniquement sur la désinfestation des rats, des cafards et des punaises de lit. L'extermination de ces 3 nuisibles est comprise dans votre contrat d'entretien, en revanche, les autres nuisibles (fourmis, mites, vers, puces...) ne le sont pas.

Votre logement social n'est plus adapté ? Échangez-le !

En Île-de-France, près d'une demande de logement social sur trois est faite par un ménage déjà locataire du parc social. Pour répondre à cette attente de mobilité, les acteurs franciliens du logement social, dont Val du Loing Habitat, se mobilisent et vous proposent une solution innovante : la plateforme « Échanger Habiter ».

Depuis décembre 2019, VLH, comme 30 autres bailleurs sociaux, est impliqué dans le dispositif « Échanger Habiter » dont la mission est de permettre au locataire du Parc Social d'échanger son logement avec celui d'un autre locataire. Cette bourse d'échange de logements vous ouvre la possibilité d'accéder directement à de nouvelles offres de logement. En vous inscrivant sur le site www.echangerhabiter.fr, vous devenez acteur de votre parcours résidentiel.

Renseignez vos critères de recherche et la plateforme sélectionnera les annonces de locataires avec lesquels l'échange est envisageable.

Qui peut bénéficier de la bourse d'échange ?

Les locataires du parc social, titulaires d'un bail avec l'un des bailleurs sociaux engagés dans le dispositif, dont Val du Loing Habitat, peuvent en bénéficier. Le dispositif s'enrichit, avec de nouveaux bailleurs qui le rejoignent régulièrement. Retrouvez la liste des bailleurs sur le site d'échanger habiter.

Est-il possible d'échanger mon logement avec un locataire d'un autre bailleur ?

Oui vous pouvez échanger votre logement avec un locataire dont le logement est géré par un autre bailleur que Val du Loing Habitat dès lors qu'il a rejoint le dispositif. De nombreux organismes de logements sociaux sont d'ores et déjà engagés sur toute l'Île-de-France. Votre échange peut néanmoins être soumis à des conditions particulières que vous retrouverez sur le site d'échanger habiter.

De quoi ai-je besoin pour mon inscription ?

Au moment de votre inscription sur le site, il vous sera simplement demandé d'indiquer votre numéro de logement ainsi que votre référence locataire. Ces informations figurent sur votre quittance de loyer.

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.echangerhabiter.fr.



MODE D'EMPLOI LES NUISIBLES

Quels risques, comment les éviter, que faire ?



Val du Loing Habitat se mobilise

VLH prend très au sérieux la possibilité de prolifération de nuisibles au sein de son parc de logements. Si vous constatez la présence de rats, de punaises de lit ou de cafards, ce mode d'emploi vous permettra d'identifier et de comprendre rapidement l'origine de leur venue. Vous trouverez également des conseils pour les éradiquer de manière simple et efficace. L'apparition de ces petites bêtes n'est pas forcément due à un mauvais entretien de votre logement, plusieurs causes sont possibles. N'ayez pas peur de nous remonter l'information, nous sommes là pour vous aider !

Val du Loing Habitat intervient uniquement sur la désinfestation des rats, des cafards et des punaises de lit. L'extermination de ces 3 nuisibles est comprise dans votre contrat d'entretien.



Punaise de lit



Cafard

Les 3 nuisibles sur lesquels nous intervenons :

LES RATS

Les rats sont porteurs de virus, de bactéries et de parasites qui peuvent constituer un risque pour votre santé et celle de votre famille. Ils peuvent transmettre des agents pathogènes par leur salive, leurs excréments ou leur urine. En cas d'intrusion dans votre logement individuel (pavillon), ils peuvent s'attaquer à vos meubles et aux câbles électriques apparents. Le risque principal d'une infestation de rats est le risque d'incendie. Il est simple de les repérer grâce aux bruits de grattement, excréments et empreintes de pas. Pour les faire fuir, déposez de la menthe poivrée aux endroits où le rat est susceptible de passer, son odeur repoussera l'animal. Vous pouvez également vous munir d'un piège à rat qui est un moyen très rapide pour les éradiquer. Les rats sont également susceptibles d'être présents dans les parties communes de votre résidence (caves, espaces verts, halls...) mais VLH intervient régulièrement en prévention grâce à des raticides inoffensifs pour les humains et les animaux de compagnie. Si malgré ces conseils la présence de rats en importante quantité persiste, contactez votre gardien.



Rats

Fun Fact

Dans le cadre de son opération visant à renforcer sa cohésion d'équipe, Val du Loing Habitat a organisé en interne un jeu-concours sur la thématique des anecdotes.

Qu'elles soient amusantes, improbables, voire inimaginables, toutes ont permis d'en savoir un peu plus sur les passions et hobbies des participants.

Le principe de ce concours d'anecdotes ?

Retrouver, parmi une liste d'une vingtaine d'anecdotes, à qui elles appartiennent !

Sous forme de quiz à choix multiples, les participants devaient donc deviner quel(le) collègue se cachait derrière chaque petite histoire. Les résultats ont été annoncés au travers d'une vidéo envoyée à l'ensemble des employés de l'Office, révélant à tous les talents cachés de certains.

C'est ainsi que nous avons découvert qu'au sein des équipes de VLH se cachaient notamment un pilote d'ULM, un champion de karaté et même un parachutiste confirmé !

L'ensemble des participants s'est engagé avec enthousiasme et humour, ce qui aura permis de développer le relationnel et de faciliter les échanges entre collègues, que cela soit au gré d'un couloir ou près de la machine à café.

Une initiative simple à mettre en place mais qui aura eu le mérite de favoriser l'esprit d'équipe au sein de Val du Loing Habitat.



De locataire à propriétaire

Accéder à la propriété, c'est possible grâce à Val du Loing Habitat !

Devenir propriétaire est le souhait de beaucoup de ménages. Val du Loing Habitat vous offre la possibilité d'accéder à la propriété en vous proposant des biens à la vente. En effet, dans le cadre de sa politique de cession décidée annuellement par le Conseil d'Administration, VLH a mis en place un plan pluriannuel de vente qui vous permet de devenir propriétaire d'un logement. Actuellement, VLH propose à la vente des pavillons situés à :

- **Nemours** (rue de Cherelles, rue Émile Zola et rue César Franck)
- **Bagneaux-sur-Loing** (rue des Praillons)
- **Souppes-sur-Loing** (rue des Sureaux)

À noter que les locataires des Sureaux à Souppes-sur-Loing, des Praillons et de la verrerie à Bagneaux-sur-Loing, mais aussi ceux des rues Émile Zola, César Franck et Gérard Philippe à Nemours peuvent également accéder (sous certaines conditions) à la propriété qu'ils occupent.

Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur notre portail d'information qui vous permettra de consulter l'ensemble de nos offres de vente ainsi que les modalités d'acquisition. Rendez-vous dans la rubrique **JE CHERCHE À ACHETER** de notre site internet : www.valduloinghabitat.fr.

Vous souhaitez visiter, obtenir des informations complémentaires ou nous remettre une offre d'achat ? Contactez-nous à l'adresse suivante : vente@valduloinghabitat.fr.

LES TOITS DU LOING

LE JOURNAL DE L'OPH VAL DU LOING HABITAT

31, avenue John Fitzgerald Kennedy
BP 82 - 77 793 NEMOURS CEDEX
Tél : 01 64 45 52 20.

Directrice de publication :
Annie LEBERCHE, Directrice Générale.

Rédacteurs : Aurélien DAVID, Clémence TOUCHAIS.

Crédits photos : Val du Loing Habitat, Shutterstock, AdobeStock®.

Conception et réalisation : LATITUDE Nantes - www.agence-latitude.fr.

Impression : Imprimerie de Compiègne.
Impression à 2 300 exemplaires sur papier écologique. N° ISSN : 2552-8890.

VLH s'engage en faveur des personnes retraitées



Engagé auprès de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), Val du Loing Habitat organisera au cours du mois de juin à Nemours plusieurs ateliers aux côtés de la Prévention Retraite d'Ile-de-France (PRIF).

Dans une dynamique de développement de la prévention impulsée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Europe, les pouvoirs publics et les acteurs institutionnels tel que Val du Loing Habitat s'organisent. Leur objectif : continuer de faire croître l'espérance de vie en bonne santé de la population.

C'est pour répondre à cet enjeu que le PRIF a été créé en 2011 sous l'impulsion des 3 caisses de retraite majeures du régime de sécurité sociale, la CNAV en Ile-de-France, la MSA en Ile-de-France et les caisses franciliennes du RSI. Le PRIF, partenaire de Val du Loing Habitat, a pour mission de créer, de coordonner, de développer et de financer des actions de prévention santé à l'attention des personnes retraitées en Île-de-France en les accompagnant tout au long de leur retraite.

C'est dans ce cadre que VLH et le PRIF organiseront le 2 juin prochain à Nemours un atelier autour de la thématique du « Bien chez soi ». Ouvert à toute personne retraitée parmi les locataires de VLH, cet atelier aura pour objectif d'apporter informations et conseils permettant d'améliorer son habitat au quotidien, en le rendant plus confortable, pratique et économe. Les thématiques abordées seront les suivantes : économies d'énergie, conseils et astuces pour aménager les pièces de votre logement, accessoires innovants qui peuvent vous faciliter la vie au quotidien, acteurs du secteur qui peuvent vous aider à concevoir et financer votre projet d'aménagement, etc...

Ces rencontres, totalement gratuites, seront interactives et ludiques, alors si vous êtes vous-même retraité et intéressé pour y participer, contactez-nous du lundi au vendredi entre 14h et 16h au 01 64 78 56 86 (dans la limite des places disponibles).



CONTACTS UTILES

POUR TOUTE DEMANDE ADMINISTRATIVE

SIÈGE
31, avenue J.F. Kennedy
Nemours
Tél : 01 64 45 52 20

POUR JOINDRE LE GARDIEN DURANT SES HORAIRES DE TRAVAIL

Tél : 03 27 73 85 53

EN CAS D'URGENCE TECHNIQUE EN DEHORS DES HORAIRES DE TRAVAIL

Tél : 01 72 66 50 14

Lundi & Mercredi
9h00 - 12h00 & 14h00 - 17h00
Mardi, Jeudi & Vendredi
9h00 - 12h00

AGENCE DE PROXIMITÉ
48, rue de Cherelles
Nemours

www.valduloinghabitat.fr